

# UN MAGNIFIQUE NOUVEL ESPACE VERT OFFERT AUX VARENNOIS



“ Ce qui compte pour vous ?  
Nous nous en occupons...” ”

## Assurer la sécurité et la durabilité

En 2012, des personnes en réinsertion professionnelle avaient aménagé les pontons de l'étang. Cependant, avec le temps, ces structures ont montré des signes de fragilité et certaines planches ont cédé. Malgré les réparations régulières effectuées par les services techniques, des travaux plus durables étaient désormais indispensables pour la sécurité des Varennois.

Cet étang, créé en 2011 en partenariat avec la Maison de l'Environnement est une véritable "éponge naturelle", qui conserve efficacement l'eau et contribue à prévenir les inondations.



## Biodiversité

C'est également un habitat riche et diversifié pour la faune et la flore. Hérissons, grenouilles vertes, oiseaux, canards, oies, tortues, cygnes et hérons cendrés, trouvent refuge dans ces environnements humides. Il abrite également une grande diversité de poissons qui prospèrent dans ces eaux calmes. Des iris d'eau vont être plantées. Elles sont souvent utilisées pour dépolluer les eaux car leurs racines peuvent absorber les métaux lourds et d'autres polluants.

Avant

## Les quatre axes du Projet

- Stabiliser les berges et prévenir l'érosion.
- Élargir les cheminements piétons sur pilotis pour une meilleure stabilité dans le temps.
- Aménager des chemins piétons avec une meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) et aux familles avec poussettes.
- Renforcer les pontons pour garantir la sécurité et la durabilité des structures.



Après



A gauche de la salle Jean Claude Pietrois, derrière la mairie côté centre de Loisirs, le chemin de terre a laissé place à un chemin en dur, avec une pente ajustée, créés pour offrir un accès facilité aux personnes à mobilité réduite, aux vélos, aux poussettes et aux piétons. Ce dernier, est bordé par des tables, des bancs et des poubelles pour créer une véritable zone de pique-nique.

## Les nouveaux travaux



Le chemin sur pilotis relie Varennes à Montereau et participe au renforcement de la voie verte que nous développons dans la commune pour pouvoir se déplacer partout à pied ou en vélo.

Les pêcheurs pourront continuer leurs activités grâce aux pontons qui leur sont dédiés. Les poutres centrales seront prochainement descendues pour leur permettre un parfait maniement de la canne à pêche.



## Choix des matériaux et coûts du projet

Les structures sont en chêne, un matériau robuste et durable qui offre une excellente résistance aux conditions extérieures pour assurer solidité et longévité. Pour le sol (patelage), du pin traité (résistant aux intempéries) avec rainurage antidérapant a été sélectionné.



Coût Total de la réalisation :  
265 470,00€.

La Région Île-de-France Nature a accordé une subvention de  
88 220,00€.

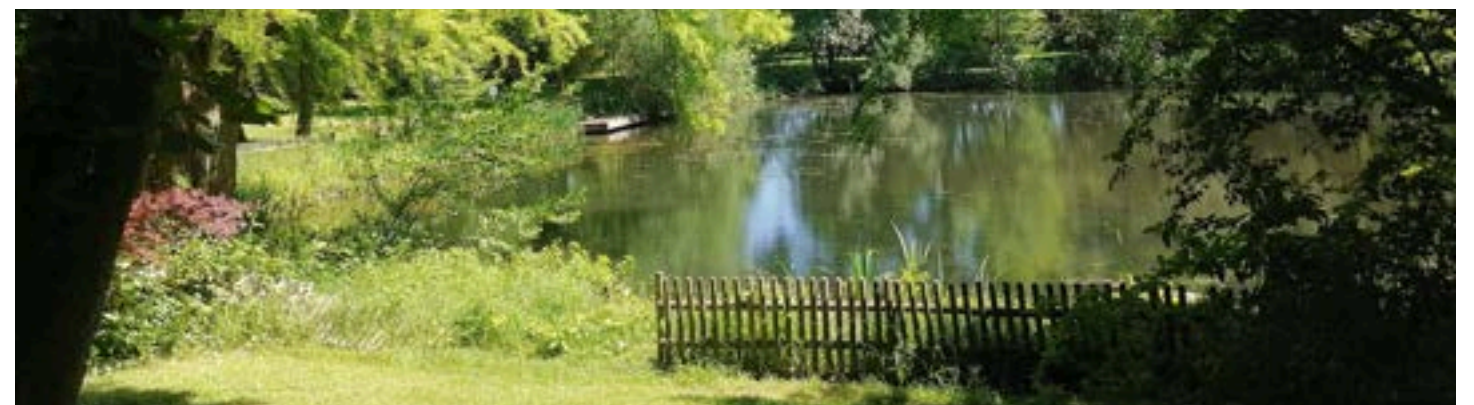
# Inauguration

Les élus ont inauguré ces nouveaux aménagements avec les Varennois et les services de la mairie le mardi 4 juin.



Vous pouvez désormais profiter des espaces naturels en toute sécurité.

**LES AUTRES PLUS BEAUX ESPACES  
DE NOTRE COMMUNE QUI JOUENT UN  
ROLE ESSENTIEL DANS SON  
ATTRACTIVITE**



Parc de la Sauvagerie : On vient du Nord de la Seine et Marne pour le visiter.

S'étendant sur 4 hectares, ce parc se distingue par ses deux pavillons au style anglo-chinois, érigés à la lisière de la ville et des champs. Le théâtre de verdure occupe l'emplacement autrefois occupé par un château disparu, offrant un espace de spectacle enchanteur dans un cadre naturel. Conçu selon les principes d'un jardin à l'anglaise, le parc regorge de trésors botaniques, avec son plan d'eau, ses arbres et massifs d'arbustes agencés tel un arboretum. Parmi les spécimens remarquables, on trouve les cyprès chauves, dont les pneumatophores bordent le plan d'eau, ajoutant une touche singulière à ce paysage bucolique.

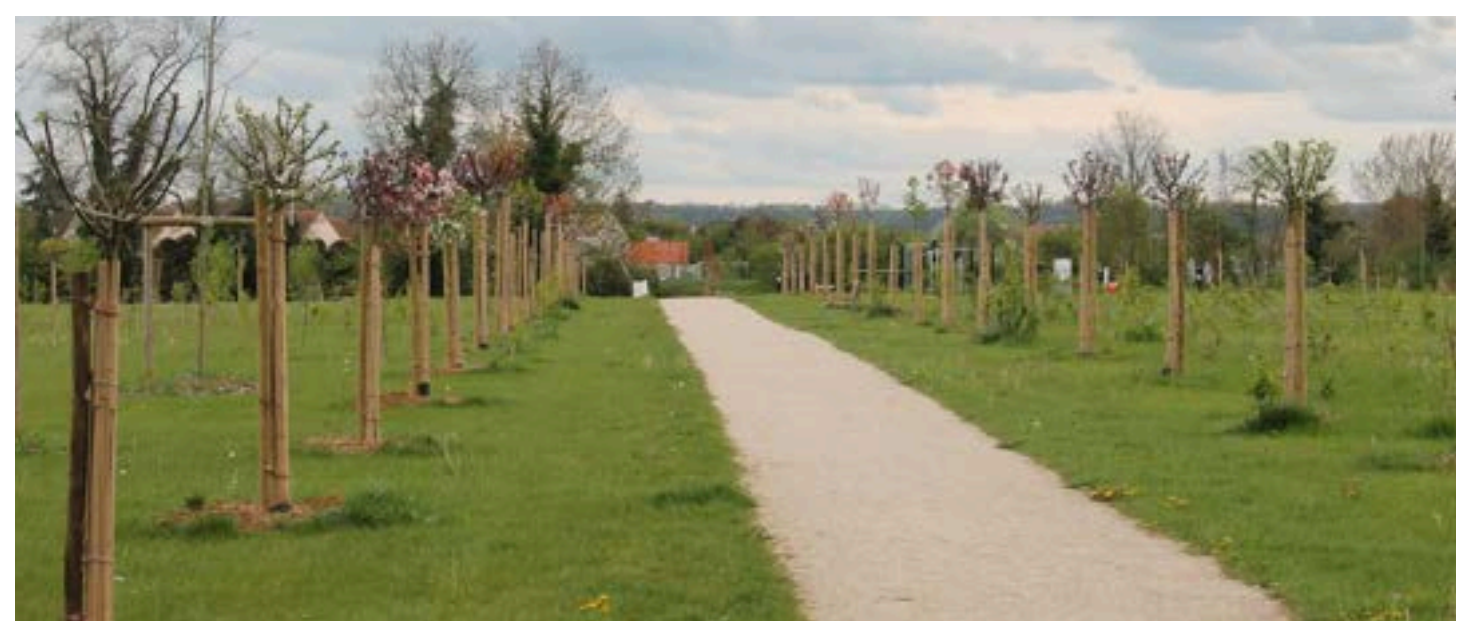


Base de Loisirs :  
Le premier lieu touristique de toute la Région.

Depuis le 1er août 1988 l'accès à la Base de Loisirs, propriété de la commune de Varennes est libre et gratuit. Elle s'étend sur 20 hectares dont 13 occupés par le plan d'eau. Cet espace naturel mêle quiétude et divertissement. Que l'on souhaite se balader pour observer les oiseaux, faire de la marche ou encore profiter des activités nautiques, c'est un lieu de plaisance privilégié dans le sud de la Seine-et-Marne.



Parc de la Croix de Six : Nous sommes passés en quelques années d'un endroit infréquentable à un véritable parc de loisirs pour tous.



Plaine de la Grande Garenne : Plus de 250 logements étaient prévus sur ce site, nous en avons fait un grand parc vert aménagé.